

## **Appel à contributions dans le cadre de l'exploitation de l'enquête réalisée en 2013 auprès de la Génération 2010**

Au printemps 2013, dans le cadre des enquêtes Génération, le Céreq a interrogé un échantillon de 33 500 sortants de tous niveaux de formation représentatif des 708 000 jeunes qui ont quitté pour la première fois le système éducatif en 2010. Les résultats de cette enquête, qui ont permis d'actualiser un panorama statistique de l'insertion professionnelle des jeunes, ont été présentés dans deux publications du Céreq en 2014 :

Barret C., F. Ryk, et N. Volle (2014), « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 - Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », Bref, 319.

Céreq (2014), « Quand l'Ecole est finie. Premiers pas dans la vie active », Pascale Rouaud et Olivier Joseph (coordination).

La disponibilité de ces données est l'occasion de mettre en place un groupe d'exploitation afin de susciter des contributions originales sur des thématiques, en lien avec les Orientations de Moyen Terme du Céreq sur la période 2014-2017, qui apparaîtront pertinentes. Ce groupe d'exploitation est destiné à permettre un travail coordonné d'études et de recherches dans un cadre collectif en associant des chargés d'études du Département entrées et évolutions dans la vie active (DEEVA), des chargés d'études en poste dans les autres départements du Céreq ou dans les Centres associés Régionaux, mais également des chercheurs associés et d'autres chercheurs ou chargés d'études extérieurs au Céreq.

### **1- Thème d'exploitation**

#### ***L'estompement de la frontière entre formation et emploi, vers une redéfinition de l'insertion ?***

L'insertion dans l'emploi des cohortes de jeunes sortants de l'appareil éducatif s'apparente de plus en plus à un cheminement, plutôt qu'à une transition entre les études et l'emploi qui se ferait à un moment bien défini. D'une part les frontières entre la formation et l'activité professionnelle tendent à s'estomper (alternance, stages, travail en cours d'études) et d'autre part les parcours de sortie de l'appareil éducatif pour entrer dans la vie active sont de moins en moins linéaires, de plus en plus longs, complexes et instables (périodes d'emploi, de chômage, d'inactivité, de retour en formation, etc..).

Les travaux de ce groupe pourront mettre en avant les grandes tendances dans l'insertion en utilisant les vagues successives de l'enquête Génération : de Génération 2004 à trois ans à Génération 2010 à trois ans. Par ailleurs, si la base de l'enquête Génération 98 peut être rendue « comparable », elle pourra également être incluse. Les travaux de ce groupe devront comporter une dimension longitudinale dans l'étude de l'insertion, qu'ils portent sur le champ des non-diplômés, sur celui de l'enseignement secondaire, supérieur, ou sur la question des inégalités. Est-ce qu'on observe au fil des interrogations de nouvelles dimensions qui apparaissent ou au contraire s'atténuent dans la transition formation-emploi ?

Ils pourront également comparer les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes et leurs évolutions en France avec les trajectoires d'insertion des jeunes dans d'autres pays.

A titre d'exemples, des travaux pourraient porter sur :

- La non-linéarité de plus en plus visible des parcours de sorties de formation initiale et d'entrée dans la vie active (parcours qui apparaissent de plus en plus complexes et instables) en étudiant l'évolution de phénomènes comme les retours en formation et les réorientations professionnelles ;
- L'évolution des politiques de recrutement des entreprises et leur impact sur l'insertion professionnelle.

## **2- « Droits et obligations » des contributeurs**

L'expérience des groupes d'exploitation précédents nous a amené à fixer quatre principes de bonne conduite pour un participant dans les groupes d'exploitation. Ces règles ont comme but essentiel de garantir une dynamique collective de travail.

Une première règle concerne la participation effective et active aux réunions du groupe. Les réunions du groupe (environ trois sur la durée de vie du groupe) servent à mieux définir un projet collectif sur la base des contributions proposées par chacun, à diffuser des informations sur les bases, à se constituer des références communes (que ce soit de la littérature sur le thème, de la méthodologie, des définitions ou des nomenclatures), à discuter les textes produits, etc.

Une deuxième concerne l'usage des données de Génération 2010, qui doit être strictement limité à la contribution sur laquelle un chercheur est engagé. Par la suite, les chercheurs pourront bénéficier de la mise à disposition des données au centre Quételet pour traiter d'autres sujets de recherche. En particulier, ces données ne pourront être utilisées pour fournir des prestations ou répondre à des appels à projets ou appels d'offre.

Une troisième règle concerne la diffusion des papiers de travail discutés dans le groupe. Sauf cas exceptionnel et accord de l'auteur, ces papiers ne peuvent être rediffusés hors du groupe.

Une quatrième règle concerne la publication des travaux du groupe. Celle-ci sera assurée par le Céreq dans un format adapté (par exemple, dans la série des RELIEF). Ce n'est qu'une fois cette publication achevée que chaque participant sera autorisé à présenter un article à une revue scientifique basé sur sa contribution.

## **3- La procédure de constitution des groupes et le calendrier**

La première étape est la diffusion de cet appel à contributions, notamment dans les laboratoires associés au CEREQ.

Les chargés d'études ou chercheurs intéressés sont invités à prendre contact avec les coordinateurs (Valentine Henrard et Julien Calmand), puis à rédiger un projet de

contribution dans un format libre (de une à deux pages) en indiquant les éléments de problématique qui orientent le projet.

NB : Une contribution peut aussi mobiliser d'autres sources statistiques que Génération.

**La date limite pour l'envoi des propositions est fixée au 23/12/2014 par mail à [henrard@cereq.fr](mailto:henrard@cereq.fr) et [calmand@cereq.fr](mailto:calmand@cereq.fr).**

Les propositions seront discutées avec les responsables du groupe. Dans le cas où certains projets seraient trop redondants ou apparaîtraient peu viables, les chercheurs concernés seraient contactés.

Une première réunion du groupe sera fixée début février 2015. Elle permettra en outre de fixer un calendrier pour les productions et les réunions du groupe.

La durée de vie du groupe d'exploitation sera limitée à 18 mois. Cela suppose que les participants produisent une première mouture de leur contribution avant fin Avril 2016. Pour les chargés d'études du CEREQ (Marseille ou centres associés), ce travail doit figurer dans les OMT 2014-2017.

Compte tenu des délais d'édition et de relectures, la publication des travaux des groupes interviendrait dans le quatrième trimestre 2016.

## **1. Le dispositif des enquêtes « Génération »**

Les enquêtes « Génération » s'intéressent à l'insertion et au cheminement des sortants du système éducatif lors de leurs premières années de vie active. Elles ont pour objectifs principaux de produire des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.), selon les niveaux de formation, les filières, les spécialités, à destination des acteurs publics et sociaux. Elles proposent ainsi des informations qui contribuent à la compréhension des processus d'insertion et des différenciations des parcours en début de carrière.

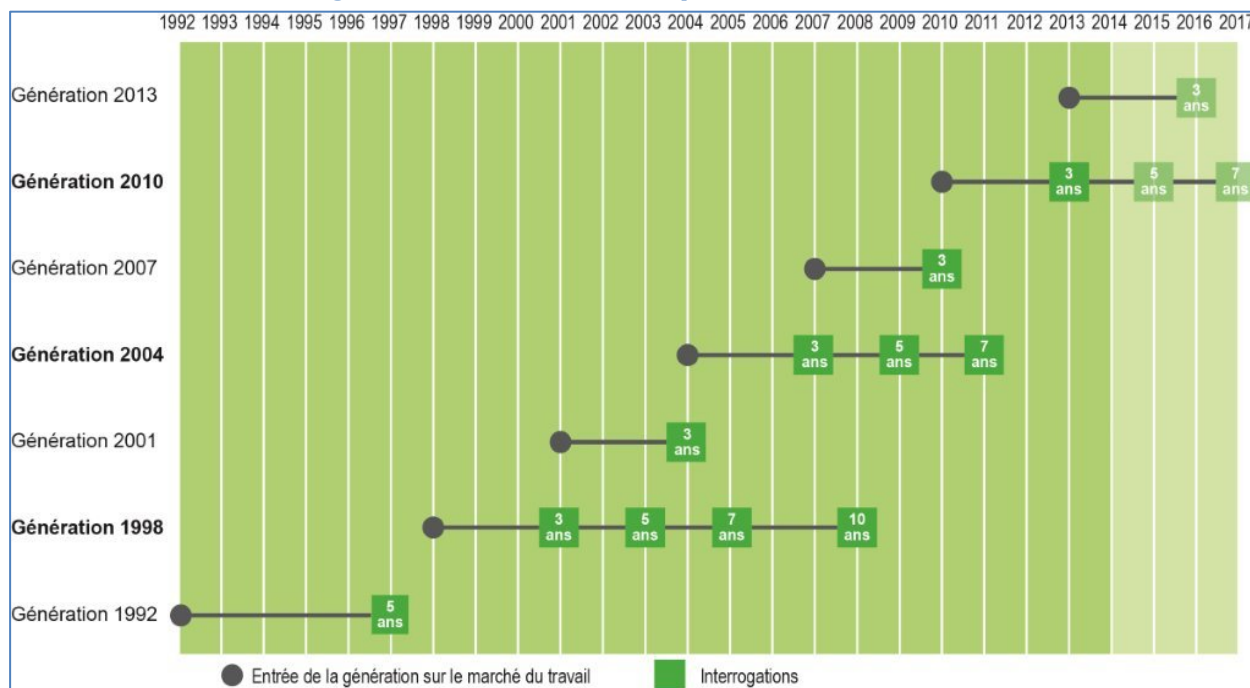
La première enquête « Génération » a été effectuée en 1997 auprès de jeunes sortis du système éducatif en 1992 et issus de tous les niveaux de formation. Un dispositif régulier d'interrogation a été mis en place à partir de l'enquête effectuée en 2001 auprès de sortants du système éducatif en 1998 : les enquêtes s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants interrogée tous les trois ans et avec une alternance entre une enquête « génération pleine » et une « mini-génération ».

L'enquête « génération pleine » comprend plusieurs interrogations. La première interrogation, trois ans après la sortie du système éducatif, est principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels.

Les interrogations suivantes, à cinq et sept ans, sont plutôt centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme). Ces ré-interrogations permettent aussi d'approfondir certains constats issus de l'exploitation de la première interrogation (par exemple sur les insertions les plus problématiques).

L'enquête « mini-génération » se limite à la première interrogation à trois ans, avec une taille d'échantillon plus réduite, et un questionnement allégé. Cette enquête a vocation à réactualiser les indicateurs d'insertion sur les trois premières années d'insertion selon une grille d'analyse moins fine que pour les « générations pleines ».

Figure 1 - Calendrier des enquêtes Génération



Le cœur de l'enquête, pour la première interrogation comme pour les autres quand il y a lieu, est constitué par le calendrier professionnel qui permet de suivre mois par mois la situation des jeunes à l'issue de leur formation initiale, et de décrire les séquences successives d'emploi et de non emploi.

Les enquêtes « Génération » permettent aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux ou spécialités de formations ou sur les jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence.

Tableau 1 - Détail des enquêtes Génération et effectifs de répondants

	Année de la première interrogation	Nombre de répondants	Dont liés aux extensions d'échantillon
Génération 1992	1997	26 000	
Génération 1998	2001	55 000	19 000
Génération 2001	2004	25 000	15 000
Génération 2004	2007	65 000	37 000
Génération 2007	2010	29 000	26 000
Génération 2010	2013	38 500	13 500

## 2. Le champ de l'enquête

La « Génération 2010 » concerne les « primo sortants » de formation initiale en 2009-2010 (année scolaire). Les sortants de formation qui avaient déjà interrompu leurs études au moins un an avant l'année scolaire considérée sont hors champ. Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés. De façon plus précise, les critères

d'éligibilité pour être dans le champ retenu, nommé ensuite « champ Céreq », sont les suivants :

- avoir été inscrit dans un établissement de formation en France (Métropolitaine + DOM) durant l'année scolaire 2009-2010 ;
- avoir quitté le système éducatif entre octobre 2009 et octobre 2010<sup>1</sup>;
- ne pas avoir interrompu ses études durant une année ou plus avant l'année scolaire 2009-2010 (sauf pour raison de santé) ;
- ne pas avoir repris ses études pendant l'année qui a suivi l'entrée sur le marché du travail
- avoir 35 ans ou moins en 2010
- être localisé en France (Métropolitaine + DOM) au moment de l'enquête (ce qui exclut donc notamment les personnes résidant à l'étranger à la date d'enquête).

Les différences de champ qui existent entre les quatre cohortes enquêtées sont mineures :

- les sortants de classes de 6ème et 5ème, inclus dans le champ de la « Génération 1998 » et de la « Génération 2001 » sont exclus du champ depuis la « Génération 2004 » ;
- les étudiants étrangers sortants de l'Université (repérables dans le Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant, SISE) étaient hors champ pour la « Génération 1998 » et la « Génération 2001 » ; ils sont inclus dans le champ depuis la « Génération 2004 » ;
- la période de référence pour la date de sortie était l'année civile pour la « génération 1998 » et la « Génération 2001 » ; c'est l'année scolaire depuis la « Génération 2004 » (octobre n à octobre n+1) ;
- la réforme de mastérisation des concours d'enseignement, mise en place sous régime transitoire l'année 2010, et surtout le rattachement administratif des IUFM aux universités, n'ont pas permis d'intégrer dans cette enquête Génération les sortants de 1ère année de cette formation.

#### *Encadré 1 - Une enquête de la statistique publique*

L'enquête 2013 auprès de la « Génération 2010 », extensions comprises, est une enquête de la statistique publique et relève à ce titre de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Celle-ci définit le cadre de procédures destinées à garantir l'intérêt, la pertinence et la qualité des enquêtes publiques, ainsi que la confidentialité des informations collectées.

---

<sup>1</sup> Pour certaines formations (école fonction publique, sport/animation, santé/social, et thèse) il y a une prolongation jusqu'à décembre 2010

L'opportunité de l'enquête 2013 auprès de la « Génération 2010 » a ainsi été discutée au Comité national de l'information statistique (CNIS), qui a émis un avis favorable en mars 2012 puis lui a attribué un label d'intérêt général et de qualité statistique en octobre 2012 (label n° 2013X705AU).

Les réponses apportées à l'enquête sont confidentielles. Les fichiers des réponses détaillées à l'enquête qui sont mis à disposition des chercheurs sont anonymes et ne comportent pas d'informations susceptibles de permettre une identification directe ou indirecte des personnes enquêtées. La réalisation de l'enquête et sa diffusion a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

### **3. Les extensions**

Les acteurs intervenant dans le domaine de la formation sont multiples, avec leurs questionnements propres mais aussi avec un questionnaire commun sur le devenir des bénéficiaires. A la demande de certains d'entre eux, ministères, conseils régionaux ou observatoires de branches, des extensions sont régulièrement adossées aux enquêtes «Génération». Elles permettent de situer les analyses ciblées sur des publics, des filières ou des territoires particuliers dans un contexte plus large, par rapprochement avec des indicateurs de référence nationaux.

Plusieurs types d'extensions existent, parfois combinées :

- l'extension d'échantillon, pour disposer d'un nombre de répondants suffisant pour permettre des analyses statistiquement pertinentes sur les catégories de sortants ciblées ;
- l'extension de champ, pour interroger également sur les catégories de sortants ciblées les personnes non retenues dans le champ Céreq (par exemple en levant la restriction de primo sortie) ;
- l'extension de questionnaire, pour poser quelques questions complémentaires sur des catégories de sortants ciblées.

### **4. Le questionnaire**

#### **a) Description du questionnaire**

Cette enquête est la première interrogation trois ans après leur sortie du système éducatif, des sortants de formation initiale de l'année scolaire 2009-2010.

Le questionnaire commence par une partie filtre destinée à valider l'identification de l'individu et à vérifier les critères d'éligibilité : l'interlocuteur est-il le « bon individu » ? Fait-il partie du champ (champ Céreq, champ d'une extension ou hors champ) ?

Le questionnaire de base aborde ensuite successivement les thèmes suivants : le parcours scolaire, l'identification du plus haut diplôme, les diplômes obtenus après 2010, le calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la sortie du système éducatif avec une description détaillée de l'ensemble des séquences, les caractéristiques individuelles et l'environnement familial.

A ce questionnaire de base s'ajoutent des modules de questionnement développés en interne (Céreq) pour répondre à des besoins de partenaires d'extension ou des besoins de recherche:

- Séjours à l'étranger ;
- Stages en cours d'études ;
- Professionnalisation dans l'enseignement supérieur (nouveau module) ;
- Expériences de travail en cours d'études ;
- Module handicap et problème de santé durable.

Trois extensions à cette enquête comportent un élargissement du champ Céreq portant sur les sortants :

- des formations « Sport » ;
- des formations « Santé-social » ;
- des écoles de la fonction publique.

Ces échantillons concernent des primo-sortants et des post-initiaux (ayant déjà arrêté plus d'un an leurs études auparavant). Ces extensions d'échantillon n'ont aucune incidence sur l'articulation du questionnaire.

Le nombre de répondants à l'enquête 2013 auprès de la « Génération 2010 » est de 38 594 individus dont :

- 33 547 questionnaires dans le champ Céreq (dont environ 8500 issus d'extension dans le champ Céreq) ;
- 1 198 questionnaires supplémentaires pour l'extension des écoles de la fonction publique (DGAFP) ;
- 2 677 questionnaires supplémentaires pour l'extension « Santé-social » ;
- 1 172 questionnaires supplémentaires pour l'extension « Sport-Animation » .

Le plateau de l'enquête 2013 auprès de la « Génération 2010 » s'est déroulé entre le 2 avril et le 31 juillet 2013. Le questionnaire d'enquête a eu une durée moyenne d'environ 34 minutes.





modules de description fine des séquences<sup>4</sup> s'ouvrent par ordre chronologique. Pour le questionnaire de la «Génération 2010», toutes les séquences sont concernées.

#### *Encadré 2 - Les informations demandées sur les séquences du calendrier mensuel d'activité*

##### Pour les séquences d'emploi :

Nom de l'entreprise, lieu de travail, appartenance au secteur public, activité de l'entreprise, taille de l'entreprise ; contexte de l'embauche, raison de l'acceptation du poste ; nature du contrat de travail, profession, durée du travail, rémunération, à l'embauche et actuellement / en fin de période d'emploi dans l'entreprise ; formations au cours de la période d'emploi.

- pour les séquences passées, il est demandé en plus le motif du départ de l'entreprise,
- pour les séquences actuelles (à la date d'enquête), l'opinion sur sa situation d'emploi.

##### Pour les séquences de non emploi (recherche d'emploi, formation, autres) :

Rôle de Pôle Emploi (inscription, entretien(s) avec un conseiller, utilité, offres d'emploi proposées), démarches de recherche d'emploi personnelles, formations suivies (objectifs et financement), aides financières perçues (indemnités chômage et allocations).

- Pour la séquence actuelle, en plus, le montant de l'aide financière.

##### Pour les séquences de reprise d'études :

But de la reprise d'étude et rôle du service public de l'emploi dans la reprise d'étude.

- Pour la séquence actuelle, en plus, le diplôme ou le type de concours préparé.

### **c) Les extensions de questionnement**

Les extensions de questionnement concernent des modules prévus avec nos partenaires d'extension.

#### Module « Post-initiaux des formations du domaine Santé/Social »

Ce module concerne uniquement les sortants de l'extension d'échantillon Santé/Social qui ne sont pas primo sortants. Pour eux, le module se substitue aux questions sur le parcours scolaire et les expériences de travail en cours d'études.

Les questions abordent l'existence d'une formation antérieure dans le domaine, la situation d'activité avant la dernière formation, les objectifs de cette dernière, l'origine de son financement, le plus haut diplôme obtenu, le baccalauréat obtenu.

#### Module « Post-Initiaux des formations du sport et de l'animation »

Ce module concerne uniquement les diplômés de l'extension d'échantillon sur les formations du sport et de l'animation qui ne sont pas primo sortants. Pour eux, le module se substitue aux questions sur le parcours scolaire.

---

<sup>4</sup> Pour les séquences d'intérim, c'est la première mission qui sera décrite dans le cas où celle-ci correspond au premier emploi après la fin d'étude ; c'est la dernière mission qui sera décrite dans le cas où celle-ci correspond à la situation actuelle ; sinon, c'est la mission la plus longue qui sera décrite.

Les questions abordent l'existence d'une formation antérieure dans le domaine du sport ou de l'animation, la situation d'activité avant la dernière formation, les objectifs de cette formation, l'origine de son financement, le plus haut diplôme obtenu, le baccalauréat obtenu, la détention de diplômes et brevets dans le domaine du sport et de l'animation.

#### Module « thèse »

Ce module concerne tous les sortants de thèse ayant réussi leur doctorat (exceptés ceux du domaine Santé). Lors de la passation du questionnaire, ce module intervient après les questions sur le parcours scolaire et les séjours à l'étranger dans le cadre de la scolarité.

Les questions du module abordent le projet professionnel au moment de la soutenance de thèse, le cadre institutionnel de la thèse (nature de la rémunération, nature du laboratoire), la publication de travaux avant la soutenance, la situation post doctorale (stages post doctorat, qualification au CNU).

#### Module « Santé Handicap »

Ce module concerne tous les répondants, qu'ils soient dans une extension d'échantillon ou non. Il est passé en fin de questionnaire, avant la partie consacrée aux discriminations ressenties.

Plusieurs questions abordent successivement l'existence d'un problème de santé durable ou un handicap ainsi que sa nature, à quel moment c'est apparu, si c'est un handicap reconnu et quel est la dénomination de cette reconnaissance, et pour finir si ce problème de santé ou handicap a été déclaré aux cours de la recherche d'emploi.

#### Module Développement durable

Ce module concerne les sortants des formations de développement durable. Quatre questions abordent successivement la motivation dans le choix de ce type de formation et ce qu'ils estiment avoir comme possibilités de débouchés, leur avis sur la dégradation de l'environnement, et pour finir sur leur avis sur l'avenir des métiers verts.

## **5. Le calendrier de l'enquête**

La réalisation de l'enquête s'est étendue sur quatre années. Les bases de sortants de formation initiale ont été collectées dès leur disponibilité, au cours de l'année 2011. Le questionnaire a été élaboré au cours de l'année 2012 et du premier trimestre 2013. Les extensions ont été définies sur la même période.

L'enquête a été réalisée par téléphone lors du 2<sup>nd</sup> trimestre 2013, la phase de test de l'enquête commençant dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

Une expérimentation internet a été réalisée à partir de mai 2013, celle-ci fera l'objet d'un bilan méthodologique spécifique.

La chronologie des principales étapes de l'enquête « Génération 2010 » a été la suivante :

Étapes	Début	fin
1. Collecte des bases établissements*	Janvier 2012	Mai 2012
2. Conception et test papier des modules de questionnaire	Juin 2012	Juillet 2012
3. Elaboration des conventions	Septembre 2012	Novembre 2012
6. Tirage de l'échantillon	Septembre 2012	Décembre 2012
4. Conception du cati	Novembre 2012	Avril 2013
5. Tests Cati (x3)	11 février 2013	10 mars 2013
7. Recherches de coordonnées téléphoniques	15 janvier 2013	4 février 2013
8. Terrain d'enquête	3 Avril 2013	31 juillet 2014
9. Constitution des bases, apurements, codifications, pondération, rédaction, documentation	Aout 2013	Juillet 2014
10. Livraison des bases aux extensions		22 juillet 2014
11. Bilan méthodologique	Septembre 2014	Octobre 2014

*\*cette période concerne la collecte des établissements hors rectorats (collecte qui a été réalisée en interne en mai 2011)*

## 6. L'intérêt et les atouts du dispositif

### Un cadre d'analyse homogène et cohérent

Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés (apprentis, lycéens, sortants de grandes écoles ou d'université...), seul le dispositif « Génération » propose un questionnaire, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient le parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Il est donc possible de comparer et d'évaluer l'impact de ces différentes caractéristiques sur les variations observées au cours des premières années de vie active : qui accède rapidement à un emploi ? Qui reste durablement au chômage ? A quel type d'emploi accède-t-on ? A quel niveau de rémunération ? Telles sont les questions auxquelles le dispositif permet de répondre. Plus généralement, il met en évidence les phénomènes de concurrence ou de complémentarité entre niveaux, domaines et voies de formation.

### Des informations riches et diversifiées

Grâce à un questionnaire détaillé et un échantillon important, les enquêtes permettent, au-delà des caractéristiques du parcours scolaire et des diplômes obtenus, de prendre en compte d'autres critères. Le genre, l'origine sociale, l'origine nationale, le lieu de résidence, les mobilités géographiques, le statut familial, les réseaux sociaux mais aussi la place et le rôle des dispositifs publics sont autant de dimensions que le dispositif

permet d'intégrer pour analyser les différences observées au cours des premières années de vie active.

### Un recul temporel nécessaire

Certaines enquêtes d'insertion sont réalisées quelques mois seulement après la sortie du système scolaire. L'option retenue est alors de disposer d'indicateurs qui peuvent être mis rapidement à disposition des décideurs, des familles et des étudiants. Avec le dispositif «Génération», la première interrogation est réalisée trois ans après la sortie du système scolaire. Les résultats des premières enquêtes ont mis en évidence l'importance de ce recul temporel. En effet, il faut attendre plusieurs années pour que la stabilisation professionnelle soit établie pour le plus grand nombre. Enquêter tôt après la sortie de formation donne une photographie faussée des situations par rapport à l'emploi, qui accentue fortement les différences, alors que les enquêtes «Génération» montrent que celles-ci tendent à se réduire avec le temps.

### Un suivi longitudinal

Le questionnaire permet aux jeunes débutants de décrire systématiquement, mois par mois, les différentes situations qu'ils ont connues depuis leur sortie du système éducatif. Ce mode d'interrogation permet de construire différents indicateurs comme le taux de chômage ou le taux d'emploi, et d'aborder la qualité de l'emploi (niveau de rémunération, type de contrat). Il permet aussi de construire des typologies de parcours à partir de la description des situations mois par mois. Ces typologies offrent une vision synthétique des premières années sur le marché du travail : trajectoire d'accès rapide à l'emploi, trajectoire d'accès différé à l'emploi, trajectoire de décrochage, etc. L'insertion est une réalité multidimensionnelle qui ne peut se réduire à un ou deux indicateurs.

### La même conjoncture pour tous

Les « générations » sont construites en fonction de la date de sortie de formation et non de l'année de naissance. Quel que soit leur niveau de formation, les jeunes arrivent donc dans un contexte de marché du travail plus ou moins favorable mais identique pour tous. Il est donc plus facile a priori de comparer les trajectoires d'accès à l'emploi. Mais cette conjoncture a-t-elle les mêmes effets pour tous : à qui profitent les embellies ? Qui souffrent le plus des retournements ? Quels effets sur les taux de chômage, l'importance des CDD ou de l'intérim, et pour qui ? Telles sont les questions auxquelles le caractère récurrent des enquêtes «Génération» permet de répondre.